

Accéder aux savoirs : un parcours d'obstacles

Se perfectionner en langues, en informatique, en musique ou en scrapbooking ? Accéder à de nouveaux savoirs, pour la plupart d'entre nous, c'est simple comme consulter un site internet, s'inscrire à une formation dans le cadre de son travail, à un stage ou à un cours du soir, acheter une revue ou un livre. Par contre, pour ceux et celles qui vivent l'exclusion sociale, de nombreux obstacles freinent, voire empêchent l'accès aux savoirs, réduisant d'autant les chances de « s'en sortir » et de mener à bien des projets de vie.

Tout d'abord, quand on n'a pas d'emploi, on n'a forcément pas accès aux formations qui y sont liées. On l'oublie peut-être, mais travailler permet de se perfectionner dans son domaine, simplement par l'expérience, et d'acquérir d'autres compétences, notamment quand des possibilités de formation sont offertes aux travailleurs (informatique, langues, nouvelles techniques ou technologies, nouveaux matériaux,...). Ceux-ci peuvent ainsi rester en phase avec les demandes du marché du travail.

Ce qui précède le montre : un savoir permet d'accéder à un autre, puis encore à un autre, et cet enchaînement de nouveaux savoirs finit par former une assise solide, un socle sur lequel construire un projet, sur lequel se construire soi-même, aussi. Il faut donc que les savoirs de base soient accessibles au plus grand nombre. Le premier, c'est bien évidemment la lecture et l'écriture. Les lacunes dans ce domaine concernent d'une part les autochtones qui, en raison d'une scolarité difficile, trop tôt interrompue, ne savent pas lire ni écrire leur langue maternelle. Elles concernent d'autre part les personnes d'origine étrangère qui, vivant depuis plus ou moins longtemps dans notre pays, ne maîtrisent que leur langue maternelle. Il est évident qu'elles ne pourront pas trouver elles-mêmes l'information qui leur donnera accès aux savoirs dont elles ont besoin : sites internet, formulaires, dépliants, journaux ne leur seront d'aucun secours.

LIRE ET ECRIRE : UNE EVIDENCE ?

Et même pour apprendre à lire et à écrire, il y a des obstacles. Des difficultés personnelles d'abord. Reconnaître son ignorance, oser la dire à quelqu'un, c'est déjà un exploit pour beaucoup. A Verviers, une association est née à partir du groupe « Lire et écrire ». Son nom est éloquent : « Osons en parler ». Apprenants en alphabétisation, les participants francophones ont éprouvé le besoin de se retrouver entre eux. Ne pas lire ni écrire le français quand on vient de Turquie ou d'Afghanistan, c'est normal, mais quand on a passé son enfance à Verviers ? C'est beaucoup plus difficile à assumer. Il a donc fallu de longs mois à ces hommes et ces femmes pour oser « en » parler. Mais, une fois le pas franchi, plus rien ne peut les arrêter ! Leurs témoignages, notamment dans les écoles, sont précieux pour faire reculer l'ignorance, l'indifférence ou le jugement hâtif par rapport à l'analphabétisme qui, rappelons-le, touche une personne sur dix dans notre pays.

Pour les personnes d'origine étrangère, cette difficulté est peut-être moins présente, puisque leur langue maternelle n'est pas la langue du lieu où ils vivent aujourd'hui. Mais d'autres obstacles peuvent surgir, liés par exemple à la culture et aux traditions du pays d'origine. Certaines femmes accèdent difficilement à des lieux d'alphabétisation, parce que leur mari n'aime pas qu'elles sortent de chez elles et rencontrent d'autres personnes. Il y a là à réaliser un patient travail sur les mentalités, et à faire preuve d'imagination : les premiers contacts avec les femmes peuvent être établis grâce à leurs enfants (crèche, halte-garderie, « bébé-papote », consultations ONE, école ou école de devoirs,...). Parfois, l'accès de la femme à la lecture, l'écriture et à d'autres savoirs se fera ensuite sans trop de heurts ; il profitera à l'ensemble de la famille, et notamment aux enfants dont la scolarité sera mieux suivie.

D'autres fois, malheureusement, la femme devra choisir entre sa démarche d'apprentissage et l'harmonie familiale (relations avec le conjoint, la famille, la belle-famille). Dans ce cas, choisir de continuer à apprendre supposera pour elle d'énormes défis (autonomie financière, affective, surcroît de travail,...) et un grand courage.

TOUS CAPABLES !

La décision de se former se prendra d'autant plus facilement que la personne sera consciente de ses capacités. Or, les personnes qui vivent dans la pauvreté, exclues du marché de l'emploi, n'ont pas de prise réelle sur leur vie et ont tendance à se dévaloriser, à se croire incapables, à subir les événements au quotidien. Elles n'arrivent plus à élaborer des projets à long ou même à moyen terme. Le premier travail des associations de lutte contre l'exclusion est donc de les convaincre de ce « tous capables » qui est leur leitmotiv. Le « lire-écrire-compter » est rarement abordé de front. Pour reprendre confiance en elle, la personne a besoin de mettre en valeur ses propres savoirs, dont elle n'a bien souvent pas conscience. L'organisation d'échanges de savoirs au sein d'un groupe mettra à l'honneur les compétences de chacun : cuisine, langue maternelle, dessin, chant, danse, mécanique, connaissance des plantes et de leur culture, couture, esthétique, contes,... tous les savoirs valent la peine d'être partagés, même s'ils ne sont pas économiquement et socialement valorisés dans notre société ! Reconnue par les membres du groupe pour ce qu'elle est et ce qu'elle peut apporter aux autres, la personne sera alors en mesure de croire en ses propres capacités et d'entamer de nouveaux apprentissages.

« (SE) BOUGER » ? OUI MAIS...

Une fois franchi le premier obstacle, celui de la décision d'apprendre, le parcours n'est pas fini. Rejoindre un groupe d'alpha ou entamer une formation quelconque, cela suppose de régler certains problèmes pratiques. Si les enfants sont à l'école, pas de problème de ce côté. Mais s'ils ont moins de trois ans ? Comment les faire garder pour quelques heures par semaine ? Les crèches publiques sont prioritairement réservées aux familles dont les parents travaillent et les places y sont rares. Pour les demandeurs d'emploi qui suivent une formation, le Forem ou l'Orbem organisent des garderies. Mais, à nouveau, il n'y en a pas pour tout le monde : à Seraing, par exemple, il y a 15 places pour près de 6000 chômeurs. Le secteur associatif pallie en partie ce manque criant, en organisant des haltes-garderies, comme « Les amis d'Alladin », dans le quartier nord de Bruxelles, ou « La Bambinerie » à Liège (dans le cadre de l'association « La Tchicass »). Soulignons l'importance de ces initiatives : elles participent à la socialisation des enfants et les préparent à l'entrée en maternelle, tout en constituant pour les mamans un lieu de rencontre, d'échange, de conseils qui les sort de leur isolement et leur donne de l'assurance dans leur rôle de mères, au cœur d'une société qu'elles ne connaissent pas toujours bien.

Pour les personnes qui vivent en milieu rural, c'est la mobilité qui pose problème, en plus de l'éventuelle garde des enfants. Quand on habite dans un petit village où, dans le meilleur des cas, le bus passe deux fois par jour, le moindre déplacement devient une expédition, surtout quand le budget ne permet pas l'achat d'une voiture. Quelles sont les solutions, en attendant la réouverture des petites gares (!) et l'augmentation des fréquences des bus ? Covoiturage, voitures partagées, services rendus par les associations...

Dans les grandes villes, les transports publics, s'ils ont le mérite d'exister, sont loin d'être bon marché. A Bruxelles, un trajet sur le réseau de la STIB revient à plus d'un euro. Quant au train, sans réduction, il représente rapidement une fameuse dépense. Pour les formations dispensées par Bruxelles-Formation, les frais de transport (abonnement STIB ou SNCB) sont intégralement remboursés pour les stagiaires un an après l'inscription à l'ORBEM. Cette période est réduite à un jour pour les bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale, pour les personnes handicapées et pour les personnes dont la formation ne dépasse pas le secondaire inférieur. Pour les formations dispensées par d'autres opérateurs dépendant de Bruxelles-Formation (asbl,...), la règle d'un jour d'inscription à l'ORBEM s'applique à tous. En Wallonie, le FOREM rembourse également les frais de déplacement de toutes les personnes qui suivent une formation, sans aucune condition préalable, au tarif des transports en

commun. La gratuité des transports en commun devrait être étendue à toutes les personnes qui suivent une formation dans une association reconnue par les pouvoirs publics

Plus généralement, les problèmes de mobilité devraient être pris en compte lors de la construction de nouveaux logements sociaux – et de nouveaux logements tout court, notamment pour des raisons écologiques. Ceux-ci doivent être reliés aux services collectifs (écoles, commerces, administrations, centres urbains) par des transports publics réellement efficaces et bon marché.

SAVOIRS PLURIELS

Les savoirs ne sont pas seulement une question de formation professionnelle, même si l'emploi est un facteur important d'épanouissement personnel et de reconnaissance sociale. Si les savoirs font partie de notre identité, de notre personnalité, alors il s'agit aussi de lever les obstacles à l'accès à tous les savoirs : accès et formation à l'informatique, aux musées, aux spectacles, aux bibliothèques, ludothèques, ... Des efforts sont entrepris au niveau des pouvoirs publics dans plusieurs de ces domaines : espaces publics numériques, gratuité des musées certains jours, Article 27, ... Le monde associatif, même si ses faibles moyens ne lui permettent pas de répondre à tous les besoins, est un acteur fondamental de cette lutte pour l'accès aux savoirs : réalisations artistiques, visites culturelles et touristiques, ateliers d'écriture, théâtre-action, ... sont autant de ponts entre les personnes exclues et une société qui a tout à gagner à ouvrir à tous les chemins des savoirs.

Isabelle Franck
Vivre Ensemble Education
Mai 2007